

- C O M M U N E D ' O R S A Y -

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen, Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Alexis Foret, Claudie Mory, Mireille Ramos, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole, Yann Ombrello, Simone Parvez, Alain Roche, Caroline Danhiez, Stéphane Charousset (jusqu'à 21h15), Patrick Bernert, Rachid Redouane.

Absents excusés représentés :

Elisabeth Caux	Pouvoir à David Ros
Augustin Bousbain	Pouvoir à Michèle Viala
Véronique France-Tarif	Pouvoir à Eliane Sauteron
François Rousseau	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Claude Thomas-Collombier	Pouvoir à Pierre Chazan
Gabriel Laumosne	Pouvoir à Pierre Bertiaux
Isabelle Ladousse	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Rémi Darmon	Pouvoir à Yann Ombrello
Raymond Raphaël	Pouvoir à Simone Parvez

Absents :

Frédéric Henriot (Démission)
Stéphane Charousset (à partir de 21h15 après avoir annoncé sa démission)

Nombre de conseillers en exercice	32
Nombre de présents à 20h30	23
Nombre de votants	32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Patrick Bernert est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2018

Le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

DATE	DECISION N°	OBJET (Tous les montants sont exprimés en TTC)
11-juin	18-110	Clôture de la régie d'avance auprès de la police municipale – Régie référencée : RA 03230
08-juin	18-111	Convention de mise à disposition payante des vestiaires et d'une ligne d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit de l'Hippocampe Club de Massy. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement de la somme de 540 € conformément à la délibération susvisée (délibération n°2016-122 du 13 décembre 2016)
05-juil	18-112	Renouvellement de l'adhésion au service de paiement SP PLUS V2 de la Caisse d'Epargne pour le paiement par Internet des prestations municipales de la régie Famille
08-juin	18-113	Adoption du contrat n°2018-12D relatif à la maintenance du progiciel GVS (contrôle du Stationnement Payant), attribué à la société LOGITUD, pour un montant annuel de 5 382 € HT
08-juin	18-114	Adoption du contrat n°2018-14D relatif à la maintenance du progiciel RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire), attribué à la société LOGITUD, pour un montant annuel de 1 080 € HT
08-juin	18-115	Adoption du contrat n°2018-13D relatif à la maintenance du progiciel SIECLE AEC (Interface avec le logiciel SIECLE), attribué à la société LOGITUD, pour un montant annuel de 298,50 € HT
19-juin	18-116	Convention de formation passée avec CARIDE Formation – 12 avenue du Québec – Silic 523 – 91946 Courtaboeuf, pour un agent communal, sur le thème « Renouvellement CACES R389 catégorie 3. Le montant de la dépense s'élève à 698 € TTC
19-juin	18-117	Convention de formation passée avec le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) – 101 quai Branly 75740 Paris Cedex 15, pour un agent communal, sur le thème « Gérer les conflits ». Le montant de la dépense s'élève à 105 € TTC
19-juin	18-118	Convention de partenariat passée avec MAC LEON représenté par Monsieur Francis DUGUET – 10 avenue de Villeziers 91400 ORSAY, dans le cadre de l'accompagnement de la réforme du RIFSEEP, sur une période de 10 mois. Le montant de la dépense s'élève à 6 000 € TTC
19-juin	18-119	Convention de formation passée avec Monsieur Christophe ADJEMOUT – 8 rue Albert Neveu 92140 CLAMART, pour les responsables des centres de loisirs maternels, sur le thème « Réglementation et responsabilité de l'animateur et exercice d'une autorité bienveillante ». Le montant de la dépense s'élève 1 500 € TTC

19-juin	18-120	Contrat avec l'association « SKYSOUD STUDIO » pour une fourniture de prestation musicale le vendredi 13 juillet 2018, dans le cadre du feu d'artifice pour la fête nationale. Le montant de la dépense s'élève à 2 600 € TTC
21-juin	18-121	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels à titre gratuit au profit de l'Office de Tourisme Paris-Saclay
21-juin	18-122	Convention relative au prêt de l'exposition « 1914-1918 : si loin, si proche... : la grande guerre en Essonne » par le Département de l'Essonne au profit de la commune d'Orsay, à titre gratuit
27-juin	18-123	Convention de mise à disposition payante des vestiaires et de 2 lignes d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit du Cours Secondaire d'Orsay le mercredi 27 juin 2018. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement de la somme de 240 € conformément à la délibération susvisée (délibération n°2016-122 du 13 décembre 2016)
27-juin	18-124	Passage d'un emprunt à taux variable à taux fixe – budget Commune – soit un montant de 325 000,07 € à 1,30% fixe
27-juin	18-125	Convention de mise à disposition d'un chalet en bois au profit de Monsieur Steeve KLEIN, sur la plage du bassin extérieur de la piscine municipale. La redevance d'occupation s'élève à 131,20 € pour la période du 27 juin au 01 août 2018 inclus
27-juin	18-126	Adoption du marché n°2018-08 relatif aux travaux d'entretien et d'amélioration de l'arrosage automatique de la commune d'Orsay, attribué à la société SEGEX ENERGIES SAS, pour un montant forfaitaire annuel de 3 920 € HT dans le cadre du poste 1 et avec un maximum annuel de 25 000 € HT dans le cadre du poste 2
03-juil	18-127	Adoption du marché n°2018-14 relatif à la réalisation du plateau d'évolution au groupe scolaire de Mondétour – Lot n°1 – VRD – Terrassement et équipements mobiliers, attribué à la société PARC ESPACE, pour un montant forfaitaire de 137 000 € HT
03-juil	18-128	Adoption du marché n°2018-14 relatif à la réalisation du plateau d'évolution au groupe scolaire de Mondétour – Lot n°2 – City – stade, attribué à la société CASAL SPORT, pour un montant forfaitaire de 25 300 € HT
03-juil	18-129	Adoption du marché n°2018-14 relatif à la réalisation du plateau d'évolution au groupe scolaire de Mondétour – Lot n°3 – Equipement de sport fitness et parcours santé, attribué à la société SFEV, pour un montant forfaitaire de 7 314 € HT
03-juil	18-130	Adoption du marché n°2018-14 relatif à la réalisation du plateau d'évolution au groupe scolaire de Mondétour – Lot n°4 – Espaces verts, attribué à la société SFEV, pour un montant forfaitaire de 3 900 € HT
03-juil	18-131	Convention de formation passée avec AZUR Conseil et Formation – 105 boulevard de Sébastopol 75002 PARIS, pour un agent communal, sur le thème « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) opérateurs ». Le montant de la dépense s'élève à 72 € TTC

03-juil	18-132	Dispositif prévisionnel de secours de l'association locale d'Orsay des secouristes français Croix Blanche de l'Essonne dite cellule de réponse rapide au profit du service de la coordination événementielle de la commune d'Orsay, dans le cadre du feu d'artifice du 13 juillet 2018. Le montant de la dépense s'élève à 200 € TTC
03-juil	18-133	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Blondin, au profit du club d'échecs d'Orsay pour l'organisation d'un tournoi le samedi 29 septembre 2018
03-juil	18-134	Convention de mise à disposition temporaire et payante du terrain synthétique de football et de la piste d'athlétisme du stade municipal, au profit de la société WESTINGHOUSE les 27 juillet et 03 août 2018. Cette mise à disposition est consentie moyennant le paiement de la somme de 155 € conformément à la délibération susvisée (délibération n°2016-122 du 13 décembre 2016)
09-juil	18-135	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle Parallèles, le 22 mars 2019 ; Cie X-press – à l'occasion du festival « <i>Et si on dansait ?</i> » en mars 2019. Le montant de la dépense s'élève à 3 760 € TTC
09-juil	18-136	Adoption du marché n°2018-15 relatif à une mission de coordination SPS pour la réalisation du plateau d'évolution au groupe scolaire de Mondétour, attribué à la société SATELIS, pour un montant forfaitaire de 1 995 € HT
06-juil	18-137	Convention de partenariat avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) portant sur le dispositif d'aide aux vacances enfants locale « AVEL » et la commune d'Orsay
09-juil	18-138	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du lac du Mail, au profit du PSUC Canoë Kayak pour l'organisation d'une journée découverte et d'initiation au Canoë Kayak le samedi 15 septembre et dimanche 30 septembre 2018
13-juil	18-139	Avenant n°1 à la convention conclue avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) concernant la mise à disposition d'un local à usage d'habitation sis 20 bis rue de Paris
13-juil	18-140	Convention de partenariat passée avec SASU Philippe ERAY Conseils (PE Conseils) 31bis rue du Maréchal Joffre 91400 ORSAY – dans le cadre d'un accompagnement à la prise de fonction du chef intérimaire et de l'équipe de la police municipale. Le montant de la dépense s'élève 7 450 € TTC
13-juil	18-141	Convention de formation passée avec FORMAVENIR – 139 avenue Jean Jaurès 75019 PARIS, pour l'ensemble des agents des résidences pour personnes âgées, sur le thème « être confronté à la mort d'un résident ». Le montant de la dépense s'élève à 2 000 € TTC
13-juil	18-142	Convention de partenariat passée avec SAS LOISEL – 15 avenue de Norvège 91140 VILLEBON SUR YVETTE, pour les agents de la restauration scolaire dans le cadre d'une journée pédagogique, sur le thème « élaboration de la pâte à pizza à la main ». Le montant de la dépense s'élève à 714 € TTC
13-juil	18-143	Convention de formation passée avec AIDIL (Association Interdépartementale pour la Diffusion d'Informations Locales) – 15 rue Boileau 78000 Versailles – pour les membres du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD), sur le thème « Introduction au droit ». Le montant de la dépense s'élève à 1 500 € TTC

13-juil	18-144	Convention de formation passée avec FORMA CONSEIL – 13/15 rue des entrepreneurs 91560 CROSNES – pour un agent municipal, sur le thème « Gestes et postures ». Le montant de la dépense s'élève à 67,20 € TTC
19-juil	18-145	Convention de prestation de service du Club Athlétique d'Orsay Rugby Club (CAO RC) au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay afin d'animer des séances d'initiation rugby dans les écoles élémentaires. Le montant à charge de la commune est de 35 € l'heure
19-juil	18-146	Convention de prestation de service de l'association Evoluscience au profit du service périscolaire de la commune d'Orsay afin d'animer des séances d'initiation aux sciences dans les écoles élémentaires. Le montant à charge de la commune est de 99,63 € l'heure
19-juil	18-147	Adoption de l'accord-cadre n°2018-06 relatif à la location et gestion d'une patinoire synthétique pour les fêtes de fin d'année, attribué à la société SYNERGLACE SAS. Il s'agit d'un accord-cadre à marchés subséquents avec un montant maximum annuel seul de 50 000 €
19-juil	18-148	Convention de prêt de l'exposition « Les chroniques de l'évolution » avec Scientipôle Savoirs & Société – dénommée S [CUBE], dans le cadre de la Fête de la Science du 11 au 15 octobre 2018. Le montant de la dépense s'élève 500 € TTC
20-juil	18-149	Adoption du marché n°2018-18 relatif aux travaux de rénovation des vestiaires et sanitaires du centre nautique municipal (lot n°1 : Aménagement), attribué à la société NAVIC, pour un montant forfaitaire de 109 258 € HT
20-juil	18-150	Adoption du marché n°2018-20 relatif à la fourniture de plantes, végétaux et bulbes pour le fleurissement de la ville d'Orsay, attribué à la société EVRAS. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande assorti d'un montant maximum annuel seul de 35 000 € HT
20-juil	18-151	Adoption du contrat n°2018-15D relatif à la maintenance et entretien des fontaines à eau, attribué à la société WATERLOGIC France, pour un montant forfaitaire annuel de 1 520 € HT dans le cadre du poste 1 et avec un maximum annuel seul de 2 500 € HT pour le poste 2
24-juil	18-152	Donation à titre gracieux d'une Play Station 3 avec ses accessoires et différents jeux, provenant du service municipal de la Jeunesse, à l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille de l'Essonne, situé à Orsay
03-aout	18-153	Contrat d'exposition avec l'artiste Ariane LOZE – Exposition du 6 au 12 octobre 2018 à la Crypte d'Orsay. Le montant de la dépense s'élève à 3 000 € TTC
26-juil	18-154	Participation à la fête de la science 2018 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne et de la Communauté d'agglomération Paris Saclay

Point n°3 – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

A la suite de la démission de M. Frédéric HENRIOT pour raisons professionnelles, il est procédé à l'installation d'un nouveau conseiller, M. Martial MANCIP. A cet instant, Monsieur Charoussat annonce sa démission du Conseil municipal et quitte la séance.

2018-45 – ELECTION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE LA VIE ET DE L'ANIMATION DE LA CITE

Le Conseil municipal,

Après appel de candidatures :

- **Procède**, à l'unanimité à mains levées, à la désignation d'un nouveau membre représentant le Conseil municipal, au sein de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité.

M. Martial MANCIP ayant obtenu la majorité absolue à l'unanimité, est élu en qualité de membre représentant le Conseil municipal au sein de la commission municipale de la vie et de l'animation de la cité.

La composition de cette commission est désormais la suivante :

- Augustin Bousbain
- Elisabeth Delamoye
- Hervé Dole
- Véronique France-Tarif
- Martial Mancip
- Isabelle Ladousse
- Gabriel Laumosne
- Didier Missenard
- Claudie Mory
- Yann Ombrello
- Mireille Ramos
- Eliane Sauteron
- Claude Thomas-Collombier
- Michèle Viala
- Ariane Wachthausen

au titre de la minorité :

- Stéphane Charoussat (démissionnaire)
- Caroline Danhiez
- Alain Roche
- Rachid Redouane
- Simone Parvez

2018-46 – ELECTION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRANSPORTS

Le Conseil municipal,

Après appel de candidatures :

- **Procède**, à l'unanimité à mains levées, à la désignation d'un nouveau membre représentant le conseil municipal, au sein de la commission municipale de l'urbanisme, de l'environnement et des transports.

M. Martial MANCIP ayant obtenu la majorité absolue à l'unanimité, est élu en qualité de membre représentant le Conseil municipal au sein de la commission municipale de l'urbanisme, de l'environnement et des transports.

La composition de cette commission est désormais la suivante :

- Astrid Auzou-Connes
- Pierre Bertiaux
- Pierre Chazan
- Albert Da Silva
- Marie-Pierre Digard
- Hervé Dole
- Alexis Foret
- Stanislas Halphen
- Martial Mancip
- Claude Thomas-Collombier
- Mireille Ramos
- Ariane Wachthausen

au titre de la minorité :

- Caroline Danhiez
- Patrick Bernert
- Raymond Raphaël
- Alain Roche

2018-47 – FINANCES – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS (IARD)

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2020-2023.
- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Décide** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

2018-48 – FINANCES – TAXE DE SEJOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Fixe**, à compter du 1er janvier 2019, les tarifs de ladite taxe, par personne et par nuitée comme suit :

Types et catégories d'hébergement	Tarifs par personne et par nuitée
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, Résidences de tourisme 5 étoiles, Meublés tourisme 5 étoiles,	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, Résidences de tourisme 4 étoiles, Meublés tourisme 4 étoiles,	2,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, Résidences de tourisme 3 étoiles, Meublés de tourisme 3 étoiles,	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, Résidences de tourisme 2 étoiles, Meublés de tourisme 2 étoiles, Villages Vacances 4 et 5 étoiles,	0,90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, Résidences de tourisme 1 étoile, Meublés de tourisme 1 étoile, Villages Vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping- cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,80 €
Hôtels et résidences de tourisme, Villages Vacances en attente de classement ou sans classement	0,80 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, Ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5 %

- **Décide** que ladite taxe sera perçue du 1er janvier au 31 décembre, et que le versement de son produit interviendra au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.
- **Fixe** le loyer journalier minimum, à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 5 €.
- **Charge** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services de l'Etat.

2018-49 – FINANCES – TAXE DE SEJOUR : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE RELATIVE AVEC LE REVERSEMENT DE LA TAXE ADDITIONNELLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Approuve**, la convention relative au reversement de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour et de séjour forfaitaire entre le département de l'Essonne et la Commune d'une durée de dix ans, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et toutes les pièces y afférentes.

**2018-50 – FINANCES – ADHESION A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUN
« FINANCES / VOLET FISCAL »**

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 5 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve** l'adhésion de la Commune d'Orsay au service commun « Finances/volet fiscal » créé par la Communauté Paris Saclay aux termes de la convention-cadre d'adhésion.
- **Autorise** le Maire ou son représentant, à signer les conventions de participation au service commun « Finances/volet fiscal ».

2018-51 – FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°1 - COMMUNE

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 6 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, Mme Danhiez, M. Bernert, M. Redouane) :

- **Approuve** la décision modificative n°1 du budget commune 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 648 444.00	149 038.00	149 038.00	5 797 482.00
012	CHARGES DE PERSONNEL	14 171 688.00	-200 000.00	-200 000.00	13 971 688.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	550 726.00	-87 980.00	-87 980.00	462 746.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 781 910.00	58 000.00	58 000.00	1 839 910.00
Total des dépenses de gestion courante		22 152 768.00	-80 942.00	-80 942.00	22 071 826.00
66	CHARGES FINANCIERES	571 616.00	14 910.00	14 910.00	586 526.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 000.00	29 350.00	29 350.00	154 350.00
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 849 384.00	-36 682.00	-36 682.00	22 812 702.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 105 105.14	115 814.00	115 814.00	4 220 919.14
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 207 500.00			1 207 500.00
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 312 605.14	115 814.00	115 814.00	5 428 419.14
TOTAL		28 161 989.14	79 132.00	79 132.00	28 241 121.14

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 241 121.14
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	ATTENUATION DE CHARGES	240 000.00			240 000.00
70	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 300 806.00	-100 000.00	-100 000.00	3 200 806.00
73	IMPOTS ET TAXES	18 146 351.00	156 319.00	156 319.00	18 302 670.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 558 707.00	-24 537.00	-24 537.00	2 534 170.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	378 000.00			378 000.00
Total des recettes de gestion courante		24 623 864.00	31 782.00	31 782.00	24 655 646.00
76	PRODUITS FINANCIERS	78 988.00			78 988.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	125 000.00	47 350.00	47 350.00	172 350.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 827 852.00	79 132.00	79 132.00	24 906 984.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	685 000.00			685 000.00
043	OPE.D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		685 000.00			685 000.00
TOTAL		25 512 852.00	79 132.00	79 132.00	25 591 984.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 649 137.14
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 241 121.14
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 743 419.14
---	--------------

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	264 430.34	108 251.00	108 251.00	372 681.34
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	538 056.00	-132 000.00	-132 000.00	406 056.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 234 894.81	-245 217.00	-245 217.00	3 989 677.81
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	170 059.12	932 508.00	932 508.00	1 102 567.12
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		5 207 440.27	663 542.00	663 542.00	5 870 982.27
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	155 131.00			155 131.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 918 000.00	845 510.00	845 510.00	3 763 510.00
Total des dépenses financières		3 073 131.00	845 510.00	845 510.00	3 918 641.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	50 000.00			50 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 330 571.27	1 509 052.00	1 509 052.00	9 839 623.27
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	685 000.00			685 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 400 000.00	200 000.00	200 000.00	1 600 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 085 000.00	200 000.00	200 000.00	2 285 000.00
TOTAL		10 415 571.27	1 709 052.00	1 709 052.00	12 124 623.27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 981 167.05
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	14 105 790.32
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	1 335 893.00	247 728.00	247 728.00	1 583 621.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	1 731 929.86	845 510.00	845 510.00	2 577 439.86
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Total des recettes d'équipement		3 067 822.86	1 093 238.00	1 093 238.00	4 161 060.86
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	494 000.00	300 000.00	300 000.00	794 000.00
1068	Exoédents de fonct. capitalisés	1 945 846.32			1 945 846.32
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00			1 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 964.00			124 964.00
024	PRODUIT DES CESSIONS	500.00			500.00
Total des recettes financières		2 566 310.32	300 000.00	300 000.00	2 866 310.32
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	50 000.00			50 000.00
Total des recettes réelles d'investissement		5 684 133.18	1 393 238.00	1 393 238.00	7 077 371.18
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 105 105.14	115 814.00	115 814.00	4 220 919.14
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 207 500.00			1 207 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 400 000.00	200 000.00	200 000.00	1 600 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 712 605.14	315 814.00	315 814.00	7 028 419.14
TOTAL		12 396 738.32	1 709 052.00	1 709 052.00	14 105 790.32

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	14 105 790.32
---	---------------

2018-52 – JEUNESSE – REVISION DES TARIFS DES ATELIERS MULTIMEDIA ET ROBOTIQUE A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

Après en avoir délibéré,

- **Fixe** la participation forfaitaire annuelle pour l'atelier robotique dédié aux jeunes à 50 €.
- **Fixe** la participation forfaitaire annuelle pour l'atelier multimédia dédié aux adultes à 50 €.
- **Précise** que ces nouveaux tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} octobre 2018.

2018-53 – JEUNESSE – RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ORSAY

Le Conseil municipal, par 28 voix pour, 4 abstentions (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, M. Bernert) :

- **Approuve** la modification de la composition des membres pouvant se présenter au Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs au fonctionnement et à la mise en place de ce Conseil.

2018-54 – JEUNESSE – PARTICIPATION COMMUNALE AU MINI-SEJOUR A STRASBOURG DES ELUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES D'ORSAY

Le Conseil municipal, par 27 voix pour, 4 contre (M. Raphaël, Mme Parvez, M. Roche, M. Bernert), 1 abstention (M. Redouane) :

- **Approuve** le tarif applicable à ce mini-séjour.
- **Précise** que les recettes et dépenses correspondantes seront affectées au budget de la commune.
- **Adopte** le tarif suivant :

TABLEAU DE PRESENTATION DU MINI-SEJOUR A STRASBOURG

<u>Service</u>	<u>Lieu</u>	<u>Dates</u>	<u>Tranche d'âges</u>	<u>Prestations</u>	<u>Prix réel par enfant</u>
JEUNESSE	Strasbourg	22 au 24 octobre 2018	11 / 17 ans	TRANSPORT ALLER-RETOUR PAR LA SNCF ENCADREMENT HEBERGEMENT EN AUBERGE DE JEUNESSE « CIARUS » ACTIVITES : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite du Parlement Européen ➤ Visite de la cathédrale ➤ Visite guidée de la ville ➤ Balade en bateau + jeu de piste 	360 €/pers

PROPOSITIONS DE TARIFICATIONS POUR LE MINI-SEJOUR

- Pour le mini-séjour à Strasbourg :
 - ♦ tarif minimum de 72 € pour un quotient minimum de 200 €
 - ♦ tarif maximum de 288 € pour un quotient maximum de 2 300 €

2018-55 – SPORTS – RECOMPENSES FETE DU SPORT : ENTREES GRATUITES AU STADE NAUTIQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- **Décide** de la remise, par équipe, d'une carte de 5 entrées gratuites au stade nautique aux participants figurant sur le Pass'Sport Equipe, et qui auront pris part à 6 ateliers minimum.

2018-56 – DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AL 206 SITUÉE 87 RUE DE PARIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents:

- **Constata** la désaffectation de la parcelle AL206, d'une superficie de 1 280 m², 87 rue de Paris à Orsay.
- **Approuve** le déclassement du domaine public communal, de la parcelle AL 206, d'une superficie de 1 280 m², située 87 rue de Paris à Orsay.

2018-57 – DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME – AUTORISATION DE DEPOT D'AUTORISATION D'URBANISME SUR LA PARCELLE AL 206 SITUEE 87 RUE DE PARIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** la société BBI (Blaise Bauduin Investissement) domiciliée 10 rue Emile Allez – 75017 Paris, à déposer une demande de permis de démolir sur la parcelle AL206, d'une superficie de 1280 m² ayant pour objet la démolition de l'escalier métallique situé sur la partie Est du bâtiment,
- **Autorise** ladite société à déposer une ou plusieurs demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclarations préalables) sur la parcelle AL 206, d'une superficie de 1 280 m², ayant pour objets de :
 - 1) transformer l'ancien conservatoire en un immeuble de 4 logements (environ 350 m² SDP),
 - 2) transformer l'annexe en 1 logement d'environ 40 m² SDP,
 - 3) diviser un terrain à bâtir en vue de la construction d'une maison d'environ 200 m² de SDP issu d'un détachement parcellaire d'une surface d'environ 550m² de terrain.

2018-58 – DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'URBANISME – AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR RABIER DE PROCEDER AU DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE CONCERNANT LA PARCELLE BA 420 SITUEE 10 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE PORTANT SUR LA REHABILITATION DE L'IMMEUBLE DIT « LES CHARMILLES »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **Autorise** M. RABIER, domicilié 6 rue du Parc, 91400 Orsay, à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle BA 420, d'une superficie de 848 m², en vue de la réhabilitation de l'immeuble dit « Les Charmilles ».

La séance est levée à 22 heures 30

Orsay, le 01 OCT 2018

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

Certifié exécutoire, compte tenu
de la publication le : 01 OCT 2018